




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26609-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.154**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : PROJET DE MODIFICATION DE LA SONORISATION ET SYSTEME DE
CONFERENCE DE LA SALLE DES ETATS DE PROVENCE - CREATION D'UNE UNITE
FONCTIONNELLE**

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Sophie JOISSAINS

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services
Service Relations Publiques et Protocole

MN/9470

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/04/13

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

-

Nomenclature : 5.2 Fonctionnement des assemblées**Politique Publique** : 02-VIE INSTITUTIONNELLE**OBJET** : PROJET DE MODIFICATION DE LA SONORISATION ET SYSTEME DE CONFERENCE DE LA SALLE DES ETATS DE PROVENCE - CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis plusieurs années, il a été mis en évidence le besoin de voir améliorer le système de sonorisation et de vidéo projection de la Salle des Etats de Provence, en particulier par le renouvellement du « système conférence » utilisé principalement pour les conseils municipaux.

A cette fin, il est proposé au Conseil d'approuver la mise en place de l'Unité Fonctionnelle correspondante.

Cette Unité Fonctionnelle comprend :

- le remplacement des postes du système de conférence, la maintenance de ce matériel, la formation des utilisateurs.
- La fourniture et pose de vitrines pour la régie,
- la fourniture et pose des équipements de son (enceintes et raccordement électrique.)
- La fourniture et pose d'un système de vidéo projection adapté.

Compte tenu de l'utilisation du matériel de sonorisation lors de Commission d'Appel d'Offre, le choix du matériel devra porter sur un équipement confidentiel (fréquence sécurisée) et de haute qualité.

Les différents postes seront équipés en WIFI, ce qui permettra de supprimer l'installation filaire actuelle.

Aussi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la mise en place de l'unité fonctionnelle ci-annexée,
- **DIRE** que celle-ci sera imputée sur la ligne budgétaire 90020 2188 1488 qui présente les crédits nécessaires pour cette opération.
- **AUTORISER** Madame le Maire à effectuer cette dépense,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal à régler les factures correspondantes.

**2013.154 - PROJET DE MODIFICATION DE LA SONORISATION ET SYSTEME DE
CONFERENCE DE LA SALLE DES ETATS DE PROVENCE - CREATION D'UNE UNITE
FONCTIONNELLE**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 4
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

M. Lucien AMBROGIANI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Marie José VALETA

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

